

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Jean-François Wust démissionne du conseil municipal



En désaccord avec le maire, à qui il reproche de diriger « de façon monarchique », Jean-François Wust a présenté sa démission. Il était, ici en 2023, aux côtés du maire pour la remise des colis du CCAS,

La tension était palpable lors du dernier conseil municipal suite à l'annonce de démission de Jean-François Wust. Ce dernier a reproché au maire Gilles Dubois sa façon « monarchique » de diriger. Une position entendue mais contestée par l'édile. C'est la 3^e démission enregistrée depuis 2020.

Et un et deux et trois... C'est le nombre de démissions enregistrées au conseil municipal depuis 2020, date de la dernière élection. Il y a eu Jérôme Hyolle en tout début du mandat, la deuxième adjointe Thérèse Berceaux en décembre 2022 et samedi, Jean-François Wust.

Ajoutons à ce nombre Eva Colombiano qui, à dater du 1^{er} septembre 2023, a démissionné de son poste de conseillère déléguée et depuis cette date, n'est jamais réapparue en réunion de conseil.

Mais revenons à cette journée de samedi matin. Le conseil municipal en était aux questions diverses lorsque « Jef » Wust a pris la parole pour parler des travaux de la rue de Renauvoid, le conseiller insistant sur le fait qu'il ne comprenait pas pourquoi cette voie n'avait pas été fermée totalement à la circulation, cela pour la sécurité des ouvriers... Cette remarque a-t-elle déplu au maire ? Toujours est-il que sa réponse a été mal prise par le conseiller qui s'est levé de sa chaise et a quitté la salle. Au moment de partir, il s'est tourné vers le premier magistrat en lançant : « Tu recevras ma lettre de démission lundi. Bravo pour la démocratie sanchéenne ! ».

Quelques heures après, chaque conseiller municipal recevait un mail annonçant la démission du conseiller sanchéen avec ce petit mot : « Merci pour ces moments très significatifs de ce que peut être une démocratie... que dis-je, une monarchie municipale. Mon rôle n'est pas de dire amen à tout et je ne pense pas que le 49.3 soit de la compétence communale. Estimant que le conseil devrait être un lieu démocratique de débat et que ces conditions ne sont plus réunies, je préfère arrêter mon mandat. Pour ma part, je pense avoir fait le job en fonction de mon emploi du temps chargé. Ce que savait le maire. »

Pour l'édile Gilles Dubois, « c'est son choix. Sur la question posée samedi, il aurait dû m'en parler avant, car chez nous, tout est discuté en commission... Mais il n'est jamais présent à celles-ci. Et puis, actuellement dans tous les conseils, de nombreuses démissions sont enregistrées et certains préfèrent mettre en cause le conseil que d'annoncer qu'ils le quittent pour des raisons personnelles... » Reste tout de même que la démocratie locale est mise en cause par Jean-François Wust, ce qui était aussi le cas de Thérèse Berceaux. Reste également à savoir quelle sera la position des conseillers en place à deux ans des municipales.

- **aa**

aa